

La **R**onde de **M**ouscron



LUNDI 01 AVRIL 2024

**AVEC LA
PARTICIPATION
DE LA**

de Ville
MOUSCRON

**GP ALFRED
GADENNE DAMES**

**GP DAMIEN YZERBYT
Coupe de BELGIQUE U17**

LIVRE DE ROUTE 2024



Edito de la bourgmestre

Les coureurs de la nouvelle génération sont des « puncheurs ».

Ils ne manquent ni d'audace ni de résistance. Ils sont à l'aise sur tous les terrains.

Ils ne comptent pas leurs efforts. Ils se mettent en valeur à tout moment.

Les dames, quant à elles, trouvent leur place sur la planète « vélo ».

Elles sont combattives, elles aussi. Elles présentent un spectacle qui plaît beaucoup.

Les chiffres l'attestent : plus de 20 millions de téléspectateurs ont suivi l'édition 2023 du Tour de France féminin.

Avec la « Ronde », Mouscron est au rendez-vous de ce sport cycliste en pleine évolution.

Dès sa création, l'épreuve s'est attachée à valoriser la compétition destinée aux jeunes et aux femmes.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la tradition et propose deux courses.

Elles portent le nom de deux personnalités politiques qui ont fortement marqué notre vie associative et administrative : Alfred Gadenne et Damien Yzerbyt.

Ils auraient apprécié assister à ces courses.

Ils auraient aimé voir l'éclosion des initiatives que notre ville développe en faveur du cyclisme, et notamment l'ouverture d'une section spécialement dédiée à cette discipline au sein de notre école des sports.

Bonne journée de sport à toutes et tous !

Brigitte Aubert
Bourgmestre



Chers amis, chères amies,

Ces derniers mois, en Belgique, le cyclisme féminin a basculé dans une autre dimension. Championne du monde sur route, Lotte Kopecky a été élue « Sportive préférée des Belges » ! Une reconnaissance tellement méritée. Non, des filles qui pédalent, ça n'a plus rien de ringard ! Autant il est effarant d'avoir dû attendre si longtemps pour s'en rendre compte, autant il faut désormais profiter du moment présent et offrir à ces dames la scène qu'elles méritent pour s'épanouir.

La Ronde de Mouscron n'a pas le statut de Liège-Bastogne-Liège ou de Paris-Roubaix. Mais elle a réussi, en trois éditions seulement, à convaincre les sceptiques : ce 1er avril, on recensera chez nous encore plus d'équipes de haut niveau, plus de vedettes, plus de spectateurs et plus de journalistes ! Les lauréates passées, Chiara Consonni (2021), Thalita De Jong (2022) et Martina Fidanza (2023) ont toutes confirmé leur potentiel dans la foulée de leur succès au pays des Hurlu(e)s. Comme elles, nous grandissons à notre rythme mais nous grandissons, très heureux d'avoir une date fixe, le Lundi de Pâques, qui nous permet d'attirer un paquet de coureuses de passage en Flandre ou dans le Nord de la France pour y disputer les grandes classiques du printemps.

Madame la Bourgmestre Brigitte Aubert, madame l'Échevine des Sports Kathy Valcke (à qui je souhaite du fond du cœur un prompt rétablissement) et l'ensemble des échevins et conseillers mouscronnois sont les premiers supporters du Grand Prix Alfred Gadenne pour dames élites (1.1) et du Grand Prix Damien Yzerbyt pour cadets (U17) mis sur pied le même jour. L'occasion est si belle de mettre en valeur la Wallonie picarde en général, la ville de Mouscron en particulier, via les images télévisées diffusées en direct sur la RTBF, sur Eurosport et sur notre fidèle chaîne régionale NoTélé.

En 1982, j'ai eu la chance de disputer une étape du Tour de France sur mes terres, une étape remportée par l'une des stars d'alors, le Néerlandais Gerrie Knetemann devant Sean Kelly, Gregor Braun et... moi-même. Je sais que madame la bourgmestre a en tête d'attirer la Grande Boucle féminine. La réputation désormais internationale de la Ronde Mouscron est un argument de poids pour tenter de convaincre la société organisatrice ASO. Alors, toutes et tous, soutenons ce beau projet ! Et faisons en sorte de marquer un peu plus encore les esprits lors de notre quatrième édition. Nous en serons à coup sûr récompensé(e)s.

*Jean-Luc Vandenbroucke
Manager général Ronde de Mouscron*

PRELIMINAIRES COURSE :

Permanence :

Hôtel de ville de Mouscron

Grand-Place 1, 7700 Mouscron

Quand ? Lundi 1 avril 2024

A partir de 7h30 : Organisation / Presse

11h00 : Briefing sécurité

Dames Inscriptions équipes 8h00 à 9h45	U17 Inscriptions équipes 12h15 à 14h00
Briefing des directeurs sportifs 10h00	Briefing des directeurs sportifs 14h15
Présentation des équipes 10h45 à 11h45	Signature 15h15-15h40 Contrôle braquet 15h40-15h55
Départ 12h00	Départ 16h00

ORGANISATION «VILLE DE MOUSCRON»

- Mme Brigitte AUBERT, Bourgmestre
- Mme Kathy VALCKE, Echevine des Sports, de la Jeunesse et de l'Egalité des Chances
- M. Laurent HARDUIN, Echevin des Affaires Culturelles, de l'Etat Civil
- Syndicat d'initiative
- Gestion Centre-Ville
- Service des sports

ORGANISATION «ASBL RONDE DE MOUSCRON»

Manager général	Jean-Luc VANDENBROUCKE 0495/21.35.35
Directeur de course	Ludwig DE WINTER 0476/41.69.09
Responsable signaleurs	Gérard VERBRUGGHE 0473/26.07.08
Coordonnateur	Vincent DELRUE
Secrétariat	Kathy VALCKE
Trésorière	Olivier GRIMONPREZ
Responsable départ et arrivée	Patrick DEMOUSTIER 0491/54.68.98
Responsable permanence et presse	Françoise HARVENT 0473/77.02.30
Responsable équipes	Nancy RUELLE 0485/42.80.80
Speaker	Daniel MANGEAS
Service médical	Luc MATHIEU 0475/47.38.23 Miguel DERYCKE 0471/81.97.45
Centre Hospitalier de Mouscron	056/85.85.85
Avenue de Fécamp, 49	

PPO DAMES : Rond-Point N58 - N513

Parking RTBF :

Angle rue des Moulins - rue de Tourcoing

Parking organisation :

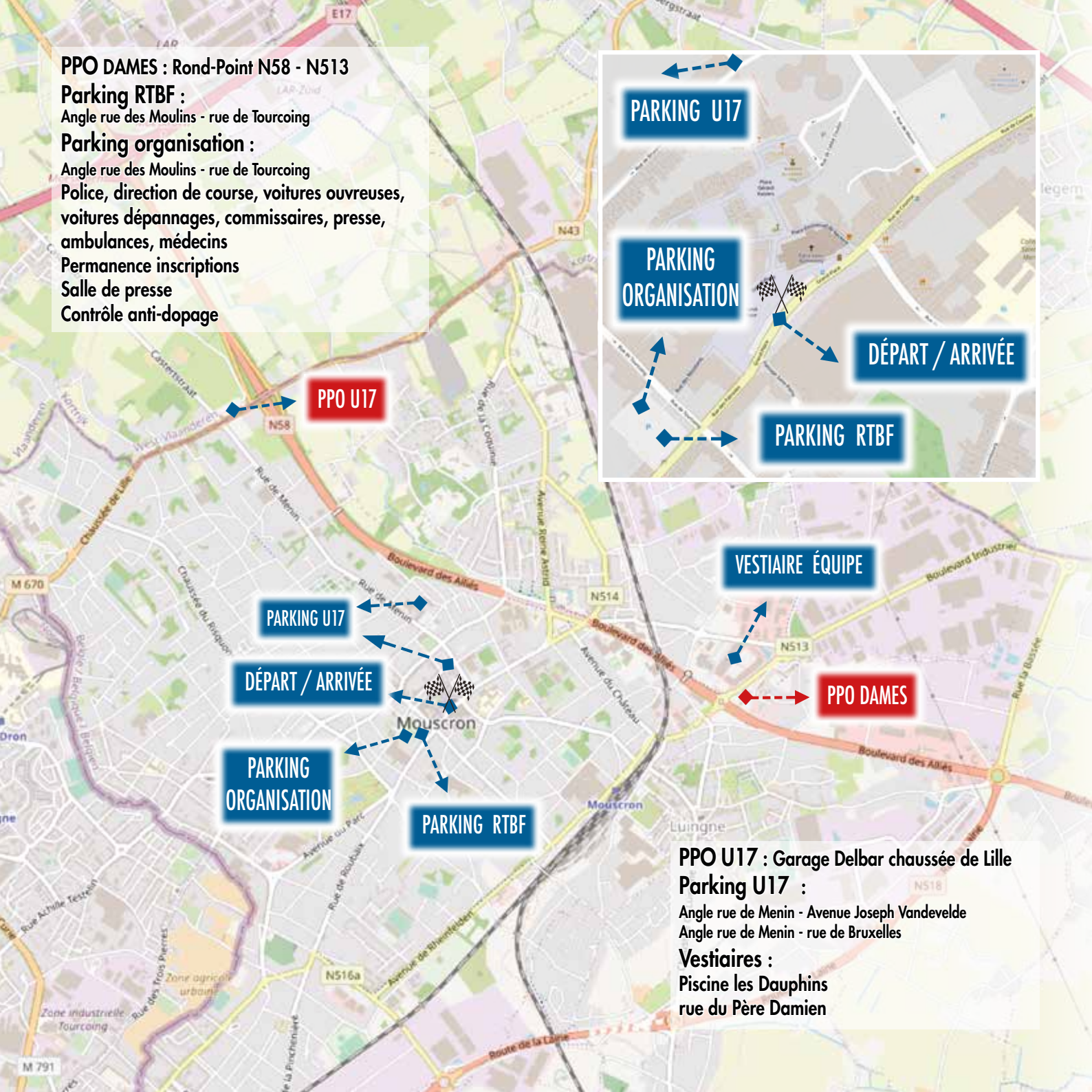
Angle rue des Moulins - rue de Tourcoing

Police, direction de course, voitures ouvrees,
voitures dépannages, commissaires, presse,
ambulances, médecins

Permanence inscriptions

Salle de presse

Contrôle anti-dopage



PPO U17 : Garage Delbar chaussée de Lille

Parking U17 :

Angle rue de Menin - Avenue Joseph Vandevelde

Angle rue de Menin - rue de Bruxelles

Vestiaires :

Piscine les Dauphins

rue du Père Damien



PARKING ORGANISATION

RTBF

INTERVIEW

PRESSE

PODIUM

DÉPART/ARRIVÉE

PORTIX

ESPACE VIP

NANO

ÉCRAN GÉANT

Place Gérard Kasiers

Place Emmanuel de Neckere

Église Saint-Barthélemy

Grand-Place

Grand-Place

Rue de Courtrai

Le passé simple

La cloche

Mouscron centre

Co & Co

Antenne du Centre-Ville

Rue de Bruxelles

Rue de l'abbé Cou...

Rue de Menin

Rue de Tourcoing

Rue des Résistants

Rue des Patriotes

Passage Saint-Pierre

Rue de To...



PPO DAMES : Rond-Point N58 - N513

Parking RTBF : Angle rue des Moulins - rue de Tourcoing

Parking CAM : Angle rue de Courtrai - rue de Menin

Police, direction de course, voitures ouvrees,
voitures dépannages, commissaires, presse,
ambulances, médecins

Permanence inscriptions

Salle de presse

Contrôle anti-dopage

PPO U17 : Garage Delbar chaussée de Lille

Parking U17 :

Angle rue de Menin - rue Joseph Vandevelde

Angle rue de Menin - rue de Bruxelles

Vestiaires : Piscine les Dauphins - rue du Père Damien

PALMARES

2021 : 1 Chiara Consonni | 2 Jelena Eric | 3 Maria Martins

2022 : 1 Thalita De Jong | 2 Nicole Steigenga | 3 Martina Alzini

2023 :

DAMES : 1 FIDANZA Martina | 2 AHTOSALO Anniina | 3 FORTIN Valentine

U17 : 1 Thibaut Van Damme | 2 Edouard Claisse | 3 Mas Vanden Eynde





LA RONDE DE MOUSCRON

LUNDI 1er AVRIL 2024

GP Damien Yzerbyt

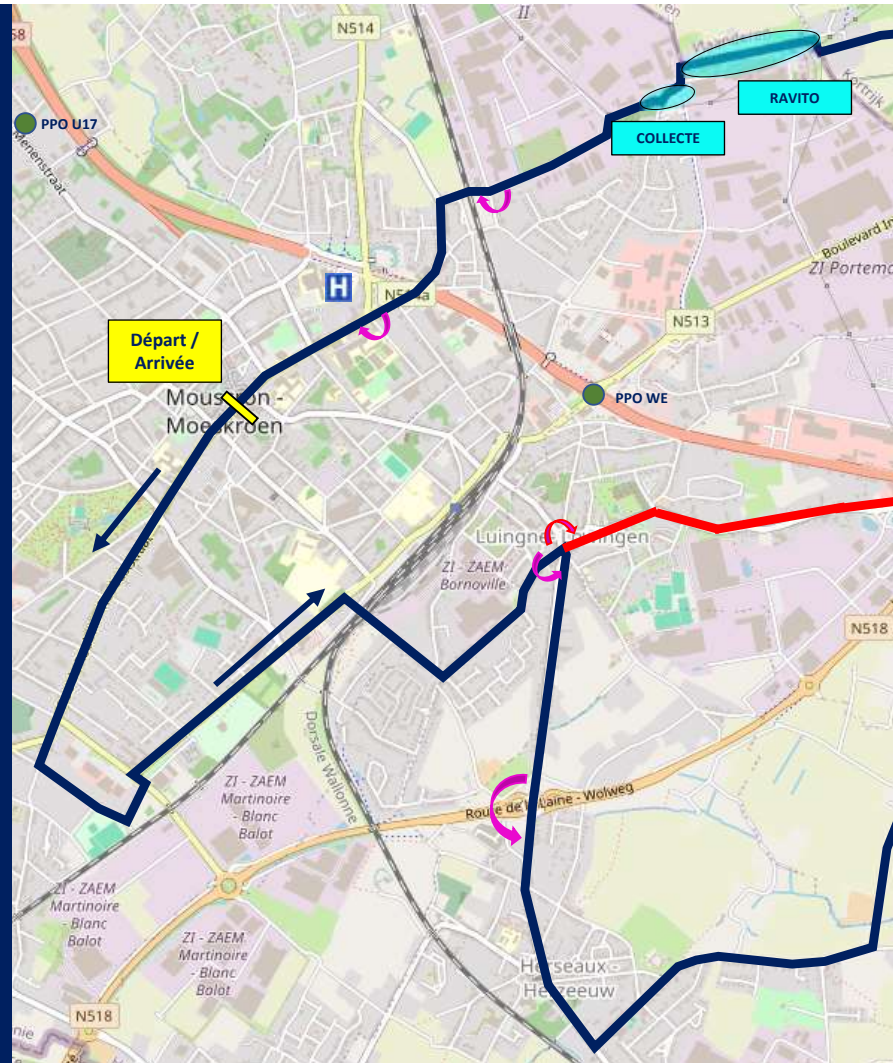
73,8 KMS

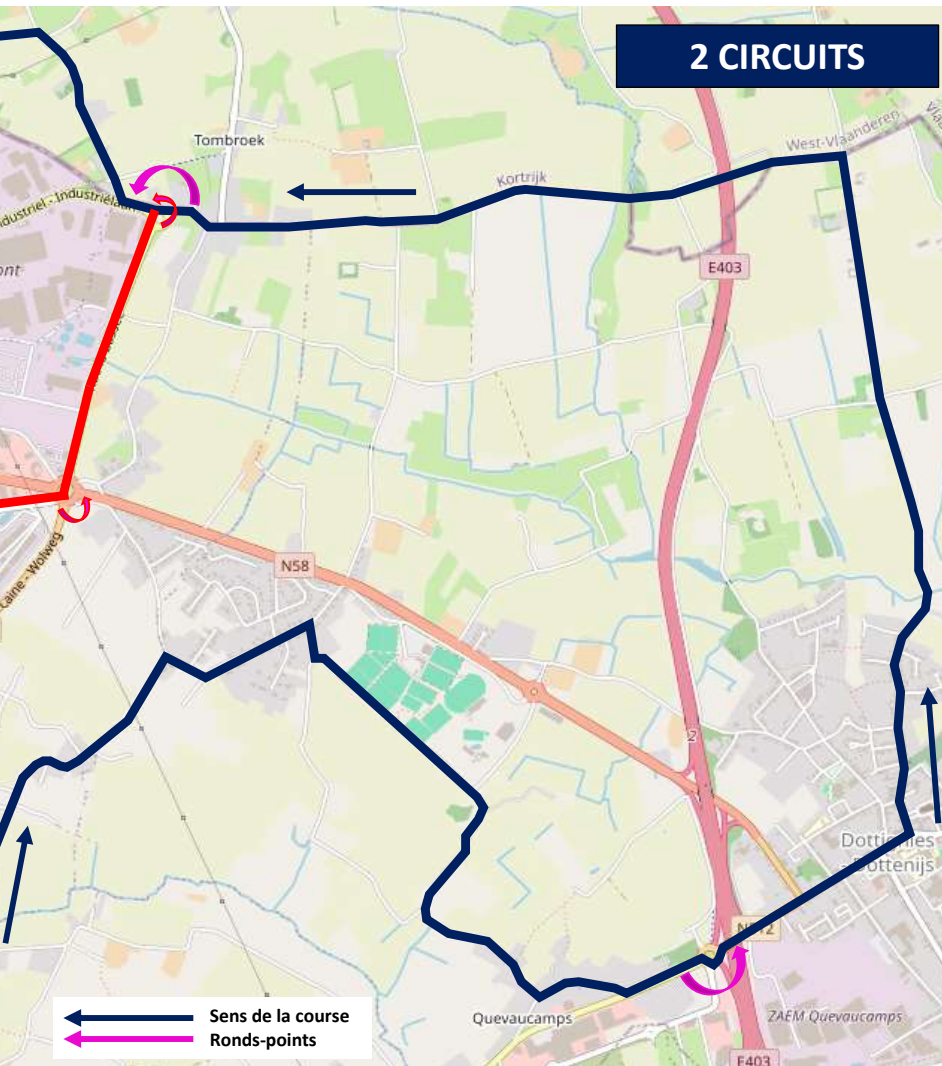
Heures de passage

Moyenne en Km/h

Communes , entités, rues traversées	Km +	Km -	38	40	42
Départ - Grand-Place	0,0	73,8	16:00	16:00	16:00
Rue des Patriotes	0	73,8	16:00	16:00	16:00
Rue des Moulins	0,1	73,7	16:00	16:00	16:00
Rue de Roubaix (N514)	0,5	73,3	16:00	16:00	16:00
Rue du Petit Courtrai	1,5	72,3	16:02	16:02	16:02
Rue des Olympiades	1,7	72,1	16:02	16:02	16:02
Rue de la Vellerie	2,1	71,7	16:03	16:03	16:03
Avenue Wolfgang Amadeus Mozart	2,2	71,6	16:03	16:03	16:03
Avenue de Rheinfelden (N513) (passage par la droite)	2,3	71,5	16:03	16:03	16:03
Avenue de Barry (N513)	3,1	70,7	16:04	16:04	16:04
Rue du Limbourg	3,4	70,4	16:05	16:05	16:04
Rue de la Montagne	3,9	69,9	16:06	16:05	16:05
Rond-point (passage à gauche)	4,6	69,2	16:07	16:06	16:06
Rue Hocedez	4,7	69,1	16:07	16:07	16:06
Rue Curiale	4,8	69,0	16:07	16:07	16:06
Chaussée de Dottignies	5,1	68,7	16:08	16:07	16:07
Ilôt directionnel (passage par la droite)	6,3	67,5	16:09	16:09	16:09
Rond-point (passage par la droite)	6,3	67,5	16:09	16:09	16:09
Rue de la Bassée (N518)	6,5	67,3	16:10	16:09	16:09
Ilôt directionnel (passage par la gauche)	7,6	66,2	16:12	16:11	16:10
Rond-point (passage par la droite)	7,6	66,2	16:12	16:11	16:10
ROLLEGEM	7,7	66,1	16:12	16:11	16:11
Tombroekmolenstraat	7,7	66,1	16:12	16:11	16:11
Schreiboekmolenstraat	7,9	65,9	16:12	16:11	16:11
Moeskoensestraat	8,7	65,1	16:13	16:13	16:12
Moeskoensestraat	9,1	64,7	16:14	16:13	16:13
MOUSCRON	9,2	64,6	16:14	16:13	16:13
Rue du Piro Lannoy	9,2	64,6	16:14	16:13	16:13
Rue du Plavitout	9,7	64,1	16:15	16:14	16:13
Rue de Rollegem	9,8	64,0	16:15	16:14	16:14
Rue des Garennes	9,9	63,9	16:15	16:14	16:14
Rue du Mont Gallois	10,2	63,6	16:16	16:15	16:14
Rond-point (passage à gauche)	10,8	63,0	16:17	16:16	16:15
Chaussée d'Aelbeke (N514)	11	62,8	16:17	16:16	16:15
Avenue Royale (N514)	11,4	62,4	16:18	16:17	16:16
Rond-point (passage par la gauche)	11,6	62,2	16:18	16:17	16:16
Avenue Royale (N514)	11,6	62,2	16:18	16:17	16:16
Rue de Courtrai	11,9	61,9	16:18	16:17	16:17
Grand-Place	12,2	61,6	16:19	16:18	16:17
1er Passage Ligne d'Arrivée	12,3	61,5	16:19	16:18	16:17
2e Passage Ligne Arrivée	24,6	49,2	16:38	16:36	16:35
3e Passage Ligne Arrivée	36,9	36,9	16:58	16:55	16:52
4e Passage Ligne Arrivée	49,2	24,6	17:17	17:13	17:10
5e Passage Ligne Arrivée DERNIER TOUR	61,5	12,3	17:37	17:32	17:27
6e Passage ARRIVEE	73,8	0,0	17:56	17:50	17:45

RONDE DE MOUSCRON – Lundi 1er avril 2024





LA RONDE DE MOUSCRON

LUNDI 1er AVRIL 2024

GP Alfred GADENNE

122,5 kms

	Communes , entités, rues traversées	Km +	Km -	Heures de passage			
				Moyenne en Km/h			
				36	38	40	40
	Depart - Grand-Place	0,0	122,5	12:00	12:00	12:00	12:00
	Rue des Patriotes	0,1	122,5	12:00	12:00	12:00	12:00
	Rue des Moulins	0,1	122,4	12:00	12:00	12:00	12:00
	Rue de Roubaix (N514)	0,5	122,0	12:00	12:00	12:00	12:00
	Rue du Petit-Courtrai	1,5	121,0	12:02	12:02	12:02	12:02
	Rue des Olympiades	1,7	120,8	12:02	12:02	12:02	12:02
	Rue de la Vellerie	2,1	120,4	12:03	12:03	12:03	12:03
	Avenue Wolfgang Amadeus Mozart	2,2	120,3	12:03	12:03	12:03	12:03
	Avenue de Rheinfelden (N513)	2,3	120,2	12:03	12:03	12:03	12:03
	Avenue de Barry (N513)	3,1	119,4	12:05	12:04	12:04	12:04
	Rue du Limbourg	3,4	119,1	12:05	12:05	12:05	12:05
	Rue de la Montagne	3,9	118,6	12:06	12:06	12:06	12:05
	Rond-point (passage par la droite)	4,6	117,9	12:07	12:07	12:06	12:06
	Rue des Cleugnottes	4,6	117,9	12:07	12:07	12:06	12:06
	Chaussée de Luigne	4,7	117,8	12:07	12:07	12:07	12:07
	Rond-point (passage par la droite)	5,6	116,9	12:09	12:08	12:08	12:08
	HERSEAUX	5,8	116,7	12:09	12:09	12:09	12:09
	Place d'Herseaux	6,4	116,1	12:10	12:10	12:09	12:09
	Rue des Croisiers	6,5	116,0	12:10	12:10	12:09	12:09
	Boulevard du Champ d'Aviation	6,8	115,7	12:11	12:10	12:10	12:10
	Rue de l'Ancien Château	7,2	115,3	12:12	12:11	12:10	12:10
	Chaussée du Long Bout	7,9	114,6	12:13	12:12	12:11	12:11
	Rue de la Malcense	8,1	114,4	12:13	12:12	12:12	12:12
	Rue de la Malcense	9,6	112,9	12:16	12:15	12:14	12:14
	Rue de la Barrière Leclercq	9,8	112,7	12:16	12:15	12:14	12:14
	Avenue des Merisiers	10,3	112,2	12:17	12:16	12:15	12:15
	Rue de la Rouge Croix	10,5	112,0	12:17	12:16	12:15	12:15
	Rue du Quevaucamps	12,5	110,0	12:20	12:19	12:18	12:18
	Boulevard d'Herseaux (N512)	12,9	109,6	12:21	12:20	12:19	12:19
	Rond-point (passage par la droite)	13,2	109,3	12:22	12:20	12:19	12:19
	DOTTIGNIES	13,5	109,0	12:22	12:21	12:20	12:20
	Rue de France (N512)	13,5	109,0	12:22	12:21	12:20	12:20
	Rue Arthur Roelandt (N512)	14,1	108,4	12:23	12:22	12:21	12:21
	Rue Alphonse Pouillet	14,2	108,3	12:23	12:22	12:21	12:21
	Rue de l'Espierres	14,6	107,9	12:24	12:23	12:21	12:21
	Rue de Bellegem	15,1	107,4	12:25	12:23	12:22	12:22
	ROLLEGEM	17,1	105,4	12:28	12:27	12:25	12:25
	Ronsevaalstraat	17,1	105,4	12:28	12:27	12:25	12:25
	Candeléstraat / Rue du Bréda	17,8	104,7	12:29	12:28	12:26	12:26
	MOUSCRON	19,8	102,7	12:33	12:31	12:29	12:29
	Rue Robert Spriet	19,8	102,7	12:33	12:31	12:29	12:29
	Rond-point (passage par la droite)	19,9	102,6	12:33	12:31	12:29	12:29
	ROLLEGEM	20	102,5	12:33	12:31	12:30	12:30
	Tombroekmolenstraat	20	102,5	12:33	12:31	12:30	12:30
	Schreiboomstraat	20,2	102,3	12:33	12:31	12:30	12:30
	Moeskroensestraat	20,9	101,6	12:34	12:33	12:31	12:31
	Moeskroensestraat	21,4	101,1	12:35	12:33	12:32	12:32
	Moeskroensestraat	21,5	101,0	12:35	12:33	12:32	12:32
	MOUSCRON	21,5	101,0	12:35	12:33	12:32	12:32
	Rue du Piro Lanny	22	100,5	12:36	12:34	12:33	12:33
	Rue du Plavitout	22	100,5	12:36	12:34	12:33	12:33
	Rue de Rollegem	22,1	100,4	12:36	12:34	12:33	12:33
	Rue des Garennes	22,2	100,3	12:37	12:35	12:33	12:33
	Rue du Mont Gallois	22,4	100,1	12:37	12:35	12:33	12:33
	Rond-point (passage à gauche)	23	99,5	12:38	12:36	12:34	12:34
	Rue du Mont Gallois	23	99,5	12:38	12:36	12:34	12:34
	Chaussée d'Aelbeke (N514)	23,2	99,3	12:38	12:36	12:34	12:34
	Avenue Royale (N514)	23,6	98,9	12:39	12:37	12:35	12:35
	Rond-point (passage par la gauche)	23,9	98,6	12:39	12:37	12:35	12:35
	Avenue Royale (N514)	23,9	98,6	12:39	12:37	12:35	12:35
	Rue de Courtrai (N514)	24,1	98,4	12:40	12:38	12:36	12:36
	Grand-Place	24,4	98,1	12:40	12:38	12:36	12:36
	1e Passage Ligne Arrivée	24,5	98,0	12:40	12:38	12:36	12:36
	2e Passage Ligne Arrivée	49	73,5	13:21	13:17	13:13	13:13
	3e Passage Ligne Arrivée	73,5	49,0	14:02	13:56	13:50	13:50
	4e Passage Ligne Arrivée	98	24,5	14:43	14:34	14:27	14:27
	5e Passage ARRIVÉE	122,5	0,0	15:24	15:13	15:03	15:03

Fcwb
Fédération de Cyclisme

F3
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



LES ÉQUIPES U17

- 1 AA DRINK YOUNG LIONS
- 2 ACROG TORMANS
- 3 ACROG TORMANS
- 4 ANTWERP CYCLING TEAM KONTICH
- 5 ASBL SPRINT 2000 CHARLEROI
- 6 AVIA-RUDYCO CYCLING TEAM
- 7 BRAIN² OLYMPIA TIENEN
- 8 CRABBE-DSTNY
- 9 CT LUC WALLAYS - JONGE RENNERS ROESELARE
- 10 CYCLING CLUB 1785 (WKNWB)
- 11 CYCLING TEAM HOUTLAND-WESTKUST
- 12 DE DIJLESPURTERS VV MECHELEN
- 13 GMS CYCLING TEAM GLABBEEK
- 14 ISOREX CYCLING TEAM
- 15 KVC 'T MEETJESLAND KNESSELARE
- 16 KVC. NOORDZEEEMEEUW
- 17 KZLWC - DAVO
- 18 PIERRE & SOL - OG CYCLES
- 19 SPORT EN STEUN LEOPOLDSBURG
- 20 TEAM CYCLISTE DE HESBAYE
- 21 TEAM GEO-THERM CARBONBIKE MARCHOVELETTE
- 22 TEAM KEMPEN
- 23 THE LEAD OUT CYCLING ACADEMY
- 24 VAN MOER LOGISTICS CYCLING TEAM
- 25 VAN MOSSEL HEIST CYCLING TEAM
- 26 VELO CLUB ARDENNES
- 27 WAC TEAM
- 28 WIELERCLUB ONDER-ONS PARIKE VZW
- 29 WIELERCLUB SPORT EN MOEDIG GENK
- 30 YOUNG CYCLING TALENT D&D

REGLEMENT

COUPE DE BELGIQUE U17

Voir le site : www.belgiancycling.be

Les trois premiers doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire

Commissaires de course :

Président : PRUVOOST Joeri 0477 36 17 87
Juge d'Arrivée : LIEGEOIS Claude 0471 32 96 14
Com. 2 : VANDEPUTTE Stijn 0477 63 70 52

Com. 3 : DELVA David 0485 44 0 334
Operator Transponders : VANHOUTE Sabine 0475 82 55 67
WEDSTRIJD ADMINSTRATIE : VAN STEEN Freddy 047567 56 88
Com. Moto 1: DE MEY Sébastien 0473 28 19 57
Com. Moto 2 : LEJEUNE Denis 0497 35 99 80
Piloot moto BEL CYCLING 1 : PLOMB Rudy 0479 36 21 57
Piloot moto BEL CYCLING 2 : GEEROMS Theo 0475 59 29 24
Technisch Afgevaardigde : FONTAINE Luc 0477 46 18 78
Telecom Team Jury 1 : FCWB
Commisaris Radio Tour : HAVELANGE Freddy 0475/44 73 72

LES ÉQUIPES DAMES



CERATIZIT WNT PRO CYCLING



HUMAN POWERED HEALTH



UNO-X MOBILITY



FENIX - DECEUNINCK



LIDL-TREK



ARA SKIP CAPITAL



ARKEA B&B HOTELS WOMEN



LIV ALULA JAYCO



VOLKERWESSEL WOMEN'S PRO CT



TEAM COOP-REPSOL



CYNISCA CYCLING



TEAM KOMUGI GRAND-EST



UAE DEVELOPMENT TEAM



AG INSURANCE - SOUDAL NXTG



GT KRUSH REBELLEASE



PROXIMUS - CYCLIS CT



ST MICHEL - MAVIC - AUBER 93



HESS SPORTS GROUP



LOTTO DSTNY LADIES



PRIMEAU VÉLO-GROUPE ABADIE



CHEVALMEIRE



ALBA DEVELOPMENT ROAD TEAM



NATIONAL TEAM OF ISRAEL



DD GROUP - MULTUM ACCOUNTANTS - FOCA KEUKENS



BALOISE WB LADIES



REGLEMENT DAMES

Art. 1 Organisation:

L'épreuve cycliste « La Ronde de Mouscron » est organisée par « l'asbl Ronde De Mouscron » et se dispute le lundi 1 avril 2024 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI).
Le Manager général : Jean-Luc VANDENBROUCKE. Le Directeur de course : Ludwig DE WINTER. Le coordonnateur : Vincent DELRUE. Contact Equipes : Nancy RUELLE.

Le départ et l'arrivée se feront sur la Grand Place de Mouscron. Le départ sera donné à 12h00 et l'arrivée se fera après 120Km

Art. 2 Type d'épreuve:

L'épreuve, réservée aux dames et aux moins de 23 ans Elites, est classée en catégorie 1.1 DA. L'épreuve attribue des points au classement Continental Europe, soit aux vingt cinq (25) premiers coureurs du classement final :
125,85,70,60,50,40,35,30,25,20,15,10,5,5,5 et 3 points pour les 10 derniers.

Art. 3 Participation:

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : équipes continentales femmes UCI, équipes nationales, équipes régionales et de club, équipes mixtes. Conformément à l'article 2.2.003, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 coureurs pour pouvoir prendre le départ et de maximum 7 coureurs.

Art. 4 Permanence:

L'inscription et le retrait des dossards se feront le lundi 1 avril 2024 de 8 à 9h45 à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron. La réunion des directeurs sportifs aura lieu le lundi 1 avril à 10H00 à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron.

Art. 5 Radio-Tour:

Les informations courses sont émises sur la fréquence de 164.631.25 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est autorisée.

Art. 6 Assistance technique Neutre:

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la firme VISION et ce service est composé de 3 voitures.

Art. 7a. Zone de Ravitaillement

La zone de ravitaillement est située rue du Piro-Lannoy.

Art. 7b. Zone de collecte : La zone de ravitaillement est située rue des Garennes Il est demandé à toute la caravane (coureurs, suiveurs...) d'utiliser la zone de collecte prévue pour se défaire de leurs déchets. Il est demandé aux coureurs, la plus extrême prudence pour se défaire de leurs bidons, musettes, ...

Art. 8 Délais d'arrivée:

Le délai d'élimination de la « Ronde de Mouscron » est le temps du vainqueur majoré de huit pour cent (8%). Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation avec l'organisateur .

Art. 9 Itinéraire Horaire:

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve 2024. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Art. 10 Signature de départ:

Départ sans signature MAIS présentation des équipes obligatoire selon l'horaire communiqué lors de la réunion des Directeurs sportifs.

Art. 11 Fléchage:

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Un modèle de flèche, de couleurs jaune et noire, sera exposé à la permanence. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

Art. 12 Soins Médicaux:

Les soins médicaux en course sont exclusivement assurés par les médecins de l'épreuve. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

Art. 13 Décisions:

Toute décision du Collège des Commissaires sera communiquée à la direction de l'organisation qui se charge de sa diffusion. La direction de l'organisation assure également la communication de tous les classements.

Art. 14 Comportement:

Les organisateurs ne reconnaissent aucune dette que pourraient contracter les directeurs sportifs. Les membres de chaque équipe sont tenus de veiller à la propreté et au bon état des lieux mis à leur disposition. Tout comportement indiscipliné sera pénalisé suivant le barème U.C.I.

Art. 15 Dossards et plaques de cadre:

Les numéros d'identification fournis par l'organisateur doivent être utilisés par les coureurs sans aucune modification.

Art. 16 Forfait:

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI

Art. 17 Protocole:

Les 3 premiers de l'épreuve doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire selon l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI. Obligation est faite au vainqueur de l'épreuve de répondre aux interpellations des journalistes de la presse parlée, écrite ou télévisée.

Art. 18 Contrôle antidopage:

Les locaux antidopage sont prévus à l'Hôtel de Ville de Mouscron Grand-Place 1 à 7700 Mouscron. Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française (belge) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement. Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le contrôle antidopage sera effectué aux endroits fixés dans le road-book et signalés à partir de la ligne d'arrivée selon les modalités du règlement antidopage de l'UCI et les instructions données par les communiqués officiels et les affichages sur la ligne d'arrivée.

Art. 19 Officiels de la course:

(art. 1.2.077e t 1.2.078)

Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont :

- Le Manager général : J.L. VANDENBROUCKE
Portable : + 32.495.21.35.35
- Le directeur de course : Ludwig DE WINTER
Portable +32.476.41.69.09
- Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la direction de l'épreuve sont:

Président : LAMBERT Philippe (UCI FRA)

Juge d'Arrivée : EECKHOUT Pascal

Com. 2 : GENETELLI Laurent

Com. 3 : NEERINCKX Timmy

Transponders & Wedstrijdadmin. : VANHOUTE Sabine

Com. Moto 1 : DE MEY Sébastien

Com. Moto 2 : LEJEUNE Denis

Piloot moto BEL CYCLING 1 : GEEROMS Theo

Com. Balais : DECLERCQ Laurent

Technisch Afgevaardigde : FONTAINE Luc

Fotofinish Hainaut Operator : LIEGEOIS Claude ?

Speaker Radio Tour : HavelanGe Freddy

Info moto : PLOMB Rudy

Art. 20 Pénalités:

Le barème des pénalités de l'UCI (Union Cycliste Internationale) est le seul applicable.

Art. 21 Liste des prix en Euros:

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de €3640 selon le tableau ci-dessous

PLACE	PRIX	PLACE	PRIX	PLACE	PRIX	PLACE	PRIX
1	560	6	205	11	90	16	90
2	485	7	195	12	90	17	90
3	400	8	175	13	90	18	90
4	250	9	160	14	90	19	90
5	220	10	90	15	90	20	90

WAM



T.A.B



www.tab-aspi.com



**AGENCE DE VOYAGES - AUTOBUSES
LEADER TOURISME**



DH | **LES SPORTS⁺**

★EUROSPORT

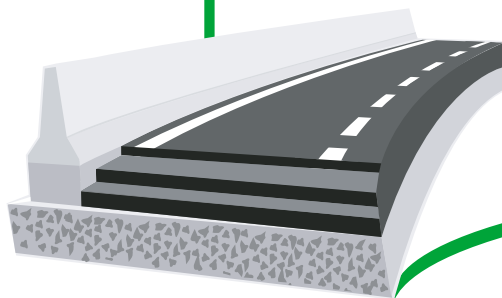
n
notélé.be
encore plus proche

rtbf.be
sport

VIVACITÉ 

GROUP
DEL RUE
ACIERS **ACCESSOIRES DU BATIMENT**

Travaux Publics et Privés • Bétons • Asphaltes • Recyclages



S.A. **TRBA**



WWW.MOUSCRON.BE



WWW.MOUSCRON.BE